



CANADA

# Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

---

BILI • NUMÉRO 002 • 2<sup>e</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 28 février 2008**

**Coprésidents**

M. Blaine Calkins

L'honorable Marilyn Trenholme Counsell

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

Le jeudi 28 février 2008

• (1240)

[Traduction]

**Le coprésident (M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC)):** Bon après-midi à tous. Je déclare la séance ouverte.

Avant de donner la parole à M. Young, puisque nous sommes réunis aujourd'hui pour entendre son témoignage, j'aimerais signaler que je me suis entretenu avec la coprésidente et que j'ai pensé attirer l'attention du comité sur certains points que nous souhaiterions peut-être examiner à l'avenir. Nous pourrions y penser au cours de journée et peut-être les aborder brièvement à la fin de la réunion, pour savoir ce que vous en pensez.

Je crois qu'un directeur parlementaire du budget sera nommé prochainement par décret. Cependant, je ne sais pas si M. Young va nous en parler aujourd'hui. Nous pourrions envisager de convoquer ce directeur parlementaire du budget afin de lui poser quelques questions si certains d'entre vous le jugent approprié. De toute façon, je crois que nous aurons à le faire au niveau du comité.

Par ailleurs, nous aurions tous dû être avisés du dépôt du budget des dépenses de la Bibliothèque du Parlement qui doit être examiné avant le 31 mai.

Voilà des points sur lesquels nous voudrions peut-être nous pencher prochainement.

Sénateur, avez-vous quelque chose à ajouter?

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell (Nouveau-Brunswick, Lib.)):** Non, je vous remercie.

[Français]

Bienvenue à tous et à toutes. Nous attendons avec grand plaisir et grand intérêt la présentation de M. Young.

[Traduction]

C'est un grand plaisir de vous compter parmi nous. Nous attendions cette occasion avec impatience, et nous y voilà.

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Très bien. Sans plus attendre, nous allons commencer et je vais demander d'abord à M. Young de présenter son allocution. Je suppose que cela va prendre une dizaine de minutes. Par la suite, les membres du comité pourront poser des questions, sans ordre particulier. Je demande aux personnes qui auront des questions de les soumettre immédiatement à un des greffiers. Les questions seront présentées dans l'ordre où elles seront reçues.

Cela étant dit, monsieur Young, je vous cède la parole.

**M. William R. Young (bibliothécaire parlementaire, Bibliothèque du Parlement):** Merci.

Madame la présidente, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité mixte, je vous souhaite un bon après-midi. Je vous remercie de m'avoir invité à me présenter devant votre comité aujourd'hui. J'attendais avec une certaine impatience

cette possibilité de vous rencontrer et de vous donner un aperçu des activités que la bibliothèque déploie au service du Parlement et des parlementaires. J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour obtenir votre opinion sur le bien-fondé de notre planification pour l'avenir et parler avec vous de certaines de nos questions prioritaires actuelles.

Selon moi, vos observations et commentaires sont indispensables à la bibliothèque pour lui permettre de répondre plus efficacement aux besoins du Parlement. Essentiellement, je crois que le comité mixte peut jouer un rôle important, comme une sorte de conseil d'administration qui prodiguera conseils et appuis au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme de la bibliothèque qui consiste à servir le Parlement et les parlementaires maintenant, et plus efficacement dans l'avenir.

[Français]

Il ne faut pas oublier, dans toute discussion du travail accompli par la Bibliothèque du Parlement, que sa mission est de constituer, de gérer et de fournir au Parlement de l'information et des connaissances qui fassent autorité et qui soient dignes de foi et utiles. Évidemment, le monde n'est pas statique. La bibliothèque continue d'évoluer et de s'ajuster au changement afin de demeurer pour le Parlement la source d'information précise, non partisane et indépendante qu'il privilégie et en laquelle il a confiance.

Une partie de ce changement est visible dans la manière dont nous avons accru nos services et façonné notre organisation. Aux fonctions traditionnelles d'une bibliothèque – constitution de collections, catalogage, conservation – se sont greffés des services de recherche et des programmes destinés au public, deux éléments qui nous ont amenés loin au-delà de ce que nous étions à nos origines. Aujourd'hui plus que jamais, la bibliothèque est une institution du savoir dotée d'une vision renouvelée du service qu'elle assure à un Parlement du XXI<sup>e</sup> siècle.

[Traduction]

Lorsque nous nous sommes engagés sur la voie du renouvellement institutionnel, il y a deux ans, il était manifeste qu'un chambardement général aurait été contre-productif. Malgré tout, la bibliothèque devait voir comment elle pouvait accroître la valeur de ses produits et services et mieux appuyer les parlementaires dans leurs rôles de législateurs et de représentants appelés à obliger le pouvoir exécutif à rendre des comptes.

Il fallait clairement, et il le faut toujours, répondre aux demandes de notre clientèle qui est à la recherche d'un nombre grandissant d'analyses, de synthèses et d'interprétations provenant de sources dignes de foi et faisant autorité. Il s'est produit aussi, depuis quelques années, une prolifération d'organisations désireuses de fournir des services semblables à ceux qu'offre déjà la bibliothèque. En outre, la technologie évolue et elle doit être exploitée et adaptée pour être mise au service des parlementaires. Enfin, il fallait renforcer l'infrastructure administrative quelque peu négligée de la bibliothèque, afin de satisfaire aux plus hautes normes de gouvernance dans le secteur public.

Une gestion financière, des ressources humaines, une gestion des technologies de l'information et une planification fortes étaient et demeurent les fondements incontournables d'un meilleur service à la clientèle. Comme je l'ai dit au personnel de la bibliothèque, lorsqu'on rénove une maison, il faut voir à la mise à niveau de la plomberie, du chauffage et de l'électricité avant de passer au plâtre et à la peinture. J'ai donc commencé par accroître la capacité de leadership de la bibliothèque, par combler des lacunes critiques sur le plan des politiques, par réamorcer ses fonctions dans le secteur des technologies de l'information et par rehausser ses normes en matière de transparence et de reddition de comptes.

[Français]

Deux ans plus tard, nous avons une direction des Services de gestion capable d'appuyer les gestionnaires de la bibliothèque qui mettent au point et fournissent les services destinés aux parlementaires. Nous avons une vérification intègre et indépendante de nos finances. Nous mettons en oeuvre un cycle intégré de planification et d'établissement de rapports, et nous adoptons des politiques dans des secteurs importants tels que l'équité et la diversité en matière d'emploi, les déplacements et les frais de représentation. Pour la première fois, nous avons une stratégie institutionnelle pour les ressources humaines, afin de faire en sorte que notre institution du savoir continue d'accroître son capital intellectuel et d'attirer les cerveaux les plus brillants pour les mettre au service du Parlement. Nous nous sommes aussi dotés d'une stratégie en matière de technologies de l'information qui nous aidera à soutenir le rythme du développement dans l'univers numérique et à continuer d'offrir à nos clients des produits et des services de la façon appropriée et au bon moment.

● (1245)

[Traduction]

Au-delà de cet effort de reconstruction et de restructuration internes, il faut évidemment noter les objectifs stratégiques que nous nous sommes fixés pour guider la bibliothèque dans la mise au point de services du XXI<sup>e</sup> siècle destinés à un Parlement du XXI<sup>e</sup> siècle.

En mai dernier, j'ai tracé et consolidé une « feuille de route » pour le renouvellement de nos services, après avoir consulté le personnel et demandé à des experts de l'extérieur d'examiner certains secteurs. Cette feuille de route insiste sur le renforcement de notre capacité à produire et à gérer les connaissances, ainsi qu'à déterminer les besoins de nos clients de manière plus systématique et plus stratégique et à y répondre de la même façon.

Je suis fier des services et des programmes uniques que nous offrons déjà. Je vous ai apporté des copies de la dernière édition du petit guide des services de la bibliothèque. Il vient tout juste d'être imprimé et vous êtes les premiers parlementaires à en recevoir un exemplaire.

Vous êtes, pour la plupart, sûrement familiers avec nos services de recherche et vous connaissez les analystes dévoués qui sont au

service des comités des deux chambres. Plusieurs d'entre vous connaissent aussi nos nombreux services sur demande: les alertes personnalisées qui vous apportent les nouvelles, les rapports quotidiens et les études sur des sujets courants, les colloques et la formation, ainsi qu'une gamme de publications et de ressources pédagogiques que vous pouvez utiliser dans vos circonscriptions.

Pour ce qui est de la sensibilisation du public, vous avez tous vu et, j'ose l'espérer, même rencontré les jeunes gens doués qui font visiter les édifices du Parlement au public. Vous avez peut-être également assisté au dîner et parlé aux enseignants qui prennent part chaque année au Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne.

Aujourd'hui, je suis heureux de vous faire connaître *InfoSérie*, une nouvelle publication de la bibliothèque. Le dossier que vous recevrez en contiendra un exemplaire.

Lancé cette semaine, ce projet pilote qui porte sur l'Afghanistan comprend 14 documents de fond qui ont été rédigés par plusieurs spécialistes de nos services de recherche et qui présentent des renseignements et des analyses sur la situation en Afghanistan, l'engagement du Canada dans ce pays et le contexte international plus vaste. Cette initiative s'inscrit dans un des objectifs stratégiques importants de la bibliothèque — soit de créer une capacité de recherche proactive et de fournir aux parlementaires les connaissances et les renseignements dont ils ont besoin pour aborder les questions qui se dessinent à l'ordre du jour du Parlement.

À cette même fin, nous cherchons des façons de nouer des partenariats avec des universitaires et d'autres spécialistes éminents du secteur des politiques pour donner aux parlementaires l'accès au meilleur réseau possible de ressources canadiennes et internationales.

Nous savons que les bibliothèques des parlements d'un peu partout dans le monde travaillent d'arrache-pied pour innover et améliorer les services qu'elles offrent à leurs clients parlementaires. Par conséquent, nous nous appliquons à constituer des réseaux avec nos collègues de divers pays. Cet été, du 6 au 8 août, je serai l'hôte d'une conférence qui aura pour thème « Les bibliothèques législatives: partenaires en démocratie » et qui réunira des bibliothécaires parlementaires de plus de 30 pays et des clients parlementaires afin d'examiner en profondeur des questions qui les touchent tous. En qualité de membres du comité mixte, vous serez invités à prendre part à plusieurs des principales séances, et j'espère que vous pourrez vous joindre à nous.

En outre, je collabore avec la Bibliothèque de la Chambre des communes du Royaume-Uni et nombre d'autres partenaires à un projet que nous dénommons « Parlement 2020 », qui est axé sur la question « Comment concevez-vous le fonctionnement du Parlement de l'avenir et comment les technologies de l'information et des communications appuieront-elles ce fonctionnement? ».

● (1250)

[Français]

Au fur et à mesure que nous renforçons la capacité de gestion du savoir de la bibliothèque et que nous mettons au point de nouveaux services pour les parlementaires, je vois un rôle important que votre comité peut jouer. Vous êtes notre fenêtre sur le Parlement et, à ce titre, vous êtes dans une situation sans égale pour ce qui est de nous aider à comprendre ce dont vos collègues et vous avez le plus besoin, aujourd'hui et demain. Nous nous sommes engagés à consulter nos clients au cours de l'élaboration de nos produits et services. Nous vous demanderons donc votre avis, et je vous invite à participer.

[Traduction]

De plus en plus, la Bibliothèque du Parlement repense son rôle traditionnel, qui consiste à recueillir et à conserver de la documentation, et ce, dans le contexte de l'univers numérique. À ce sujet, plusieurs questions appellent des réponses, et certaines relèvent de votre mandat de législateurs.

Par exemple, comment les parlementaires peuvent-ils être sûrs d'avoir accès à l'information dont ils ont besoin pour accomplir leur travail pendant un examen ou une modification, disons, d'une loi sur le droit d'auteur? Ici encore, le comité mixte peut et, à mon avis, doit jouer un rôle. Trop souvent, le Parlement a posé des gestes sans bien en considérer les répercussions sur son propre fonctionnement.

J'aimerais maintenant parler brièvement de ce qui est pour la bibliothèque à la fois le plus visible qu'elle doit relever et le plus nouveau service qu'elle offrira au Parlement: la mise en place de la fonction de directeur parlementaire du budget (DPB).

J'ai commencé mon travail en ce sens dès que l'intention du gouvernement d'aller de l'avant est devenue manifeste. Je suis parti du fait que le Parlement a besoin d'un appui spécialisé en matière de recherche et d'analyse et que, puisque la bibliothèque s'acquitte déjà de plusieurs des fonctions liées à l'analyse économique, l'accroissement de cette masse critique et l'intégration du DPB au sein de la bibliothèque constituent la façon la plus efficace et la plus facile de donner un meilleur service au Parlement.

[Français]

Nos efforts se sont inspirés avant tout de la loi et de notre mandat consistant à établir un bureau qui soit indépendant et impartial et qui fournisse des services aux deux chambres et à tous les partis. Puisque le directeur fait partie de la Bibliothèque du Parlement, les parlementaires peuvent être assurés qu'il sera à leur service et qu'il respectera l'approche habituelle et l'éthos professionnel de la bibliothèque en matière de prestation de services au Parlement.

[Traduction]

Les fonctions confiées au directeur permettront à la bibliothèque de faire mieux ce qu'elle fait déjà. Toutefois, elles comportent aussi un élément nouveau et important, un élément qui enrichit d'une nouvelle dimension et d'une certaine valeur ajoutée les moyens dont dispose le Parlement pour jouer pleinement son rôle de surveillant des plans financiers du gouvernement. Comme vous le savez, cet élément consiste à expliquer les hypothèses qui sous-tendent ces plans et à aider les parlementaires à poser des questions bien ciblées concernant les prévisions économiques et financières présentées par l'exécutif.

Lorsque je me suis présenté devant le Comité des finances de la Chambre des communes, il y a deux semaines, certains de ses membres ont demandé la raison pour laquelle nous ne prévoyions pas que le DPB formulerait des prévisions financières de rechange à celles que prépare le gouvernement. À notre avis, le DPB devrait ajouter de la valeur aux prévisions présentées par le gouvernement en expliquant aux parlementaires quels facteurs sous-jacents influent sur les hypothèses possibles menant à des résultats économiques et, par conséquent, à des résultats financiers différents.

Évidemment, il demeure plusieurs choses à préciser sur le fonctionnement du DPB, et nous devons dans plusieurs cas attendre pour cela que le titulaire soit en fonction.

En qualité de comité chargé de surveiller le fonctionnement de la bibliothèque — en d'autres mots, son conseil d'administration —, vous pouvez, à mon avis, remplir un rôle important afin de faire du DPB un instrument efficace, que le Parlement pourra utiliser pour

obliger le gouvernement à rendre des comptes. Voulez-vous que le DPB soit l'un parmi plusieurs groupes qui se font concurrence pour préparer des prévisions financières, ou souhaitez-vous plutôt qu'il s'occupe de la tâche précise qui consiste à vous aider à vous acquitter des fonctions de remise en question, de surveillance et d'examen qui sont le propre du Parlement?

• (1255)

[Français]

Par exemple, le travail du DPB, à l'instar des activités du reste de la bibliothèque, est déterminé par la demande. Si à l'avenir la demande dépasse la capacité qu'ont le DPB et la bibliothèque de fournir les services qui conviennent, j'entrevois qu'il faudra, par l'intermédiaire de votre comité, demander au Parlement soit d'obtenir des ressources supplémentaires, soit d'établir des lignes directrices qui assigneront un degré de priorité aux activités du DPB.

[Traduction]

En passant, je voudrais mentionner que les besoins déterminés par la demande du DPB sont compris dans les activités de la bibliothèque visant à mettre à jour et à établir des lignes directrices globales en matière de services afin d'aider l'organisation à fournir un appui aux parlementaires et aux comités. Je crois que ces lignes directrices pourraient profiter de vos conseils et que nous pourrions vous les soumettre pour discussion avant de les mettre en œuvre.

Selon la loi, le choix du DPB revient au gouvernement. Dès que la nomination sera faite, il conviendrait, à mon avis, que le titulaire vous rencontre en tout premier lieu.

Je me suis joint à la bibliothèque il y a plus de 20 ans, parce que je croyais en la mission qui lui est propre. Je suis fier que la bibliothèque se soit engagée dans la bonne voie, grâce à son équipe de direction, à son approche opérationnelle et, ce qui est plus important, à son attitude. Avec l'appui de votre comité, je crois que nous pouvons saisir une occasion importante de faire en sorte que la bibliothèque continue d'assurer un service efficace au Parlement et aux parlementaires pendant une bonne partie du XXI<sup>e</sup> siècle. La coopération, le partenariat et l'excellence sont les traits qui caractériseront notre réussite finale.

[Français]

Je ne puis clore mon allocution sans faire l'éloge de tous mes collègues et employés. Tous, à commencer par les sénateurs et les députés, disent du bien des gens qui travaillent à la bibliothèque.

[Traduction]

C'est pour moi un privilège, et non des moindres, de collaborer à longueur de journée avec des personnes dévouées, professionnelles, impartiales, et très intelligentes. De quoi rester alerte et vigilant.

J'aimerais maintenant vous présenter les membres de notre équipe de haute direction, qui se sont donnés sans mesure pour faire de la bibliothèque l'une des meilleures au monde.

Il y a tout d'abord Lynn Brodie, directrice du Service de ressources d'information et de documentation. Elle est aussi chargée de l'hébergement et représente la bibliothèque au Comité consultatif de supervision du plan pour la Cité parlementaire qui prépare la vision et le plan à long terme pour la colline du Parlement.

Dianne Brydon, directrice des Programmes parlementaires destinés au public. Dianne consacre aussi beaucoup de temps aux activités d'évaluation de notre programme de publications et à l'établissement de relations appropriées avec notre clientèle. Le titre de son poste ne reflète pas exactement l'ensemble des fonctions qu'elle exerce et je pense sérieusement à le modifier pour le rendre plus conforme à la réalité.

Jacques Sabourin est le directeur général intérimaire du Service d'information et de recherche parlementaires. À deux reprises, Jacques a abandonné sa vie de retraité pour venir me donner un coup de main, et je suis très heureux de pouvoir compter sur sa connaissance approfondie de la Colline parlementaire.

Sue Stimpson est directrice générale des Services de gestion. Sue est une de mes nouvelles recrues et est arrivée à la bibliothèque après une carrière au ministère des Finances, puis à l'Office des transports du Canada.

Et enfin, il y a Allan Darling, conseiller spécial principal, Projet du directeur parlementaire du budget. Là également, j'ai convaincu Allan de sortir de sa retraite. Il avait été sous-secrétaire du Cabinet et sous-secrétaire du Conseil du Trésor et, plus récemment, consultant à la Banque mondiale. Il s'est joint à l'équipe de la bibliothèque afin de m'aider dans ma réflexion et dans la mise en place d'une structure appropriée pour le poste de directeur parlementaire du budget.

Et en terminant, je vous signale que mes collègues ont apporté plusieurs exemplaires d'un cahier d'information qui vous aidera à approfondir un peu certaines des questions qui vous intéressent de façon particulière. Ces documents vont vous être distribués maintenant.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir invité à me présenter devant vous aujourd'hui.

• (1300)

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Merci beaucoup, monsieur Young. Ce fut très intéressant.

Je signale aux membres du comité que nous pouvons poursuivre nos travaux jusqu'à 13 h 25 environ, heure à laquelle les sénateurs doivent retourner vaquer à leurs occupations à la Chambre haute.

Selon ma liste, le sénateur Lapointe est le premier à intervenir.

[Français]

**Sénateur Jean Lapointe (Québec, Lib.):**

Merci, monsieur, pour cet exposé exceptionnel. Je suis très content. La bibliothèque offre un excellent service aux parlementaires. Est-elle ouverte également au grand public?

**M. William R. Young:** Non, la bibliothèque n'est pas ouverte au grand public, mais les individus peuvent demander la permission de la bibliothèque pour faire des études spéciales ou s'ils ont besoin d'utiliser, par exemple, notre collection de documents et de publications parlementaires.

**Sénateur Jean Lapointe:**

J'ai fait appel aux services de la bibliothèque avec Pascal Charron et mon adjointe. On a obtenu un très, très bon service et des informations exceptionnelles. C'était une recherche absolument incomparable. Le point que j'aimerais soulever aujourd'hui ne porte pas sur la bibliothèque en tant que telle, mais sur ce comité.

Il y a deux ou trois ans, j'ai proposé, alors que le Dr Morin était président, que les présidents et les coprésidents soient rémunérés au même titre que ceux des autres comités, quitte à diviser 10 000 \$ en deux. Cela pousserait peut-être les gens à tenir des réunions plus fréquemment. Il y a une énorme inertie par rapport au comité, et je

maintiens ma proposition. Ce n'est pas la première fois que j'en parle, et je pense que l'heure est venue de bouger.

Si les choses ne bougent pas du côté de la bibliothèque, faites-moi confiance, je vais essayer de faire bouger certaines choses.

**M. William R. Young:** C'est une question que je ne peux pas régler. Cette décision appartient aux deux chambres, malheureusement.

**Sénateur Jean Lapointe:** C'est ce que j'avais à dire, monsieur. Je l'ai dit, je le maintiens et je vais le redire encore.

Merci, monsieur.

[Traduction]

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Merci, monsieur Lapointe.

Le sénateur Counsell.

[Français]

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):**

Il m'apparaît évident que le sénateur Lapointe est celui parmi nous qui s'intéresse le plus à la Bibliothèque du Parlement. Je le salue non pas au sujet de la rémunération, puisque je vais quitter cette année, mais pour son dévouement passionné à l'égard de la bibliothèque.

Merci.

**Sénateur Jean Lapointe:** Monsieur le coprésident et madame la coprésidente, je ne suis pas intéressé au poste; je tiens à le spécifier.

[Traduction]

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Je ne suis certainement pas en mesure de m'exprimer sur ce sujet. Je me sens un peu en conflit d'intérêts. Aussi, je vais laisser la parole à Mme Bennett.

• (1305)

**L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.):** Merci beaucoup. Votre exposé nous est très utile. Félicitations pour votre excellent travail.

Ce n'est pas la réputation qu'a ce comité... qui, à mes yeux, est le plus important comité du Parlement. Il me semble que nous devons nous rencontrer plus souvent, comme vous l'avez proposé, afin que nous servions d'organe consultatif au sujet des orientations à prendre. Il est question des outils dont les parlementaires ont besoin pour exercer leurs fonctions. Je crois que nous avons souvent l'impression que le gouvernement dispose de ressources énormes. Le Parlement, quant à lui, a très peu de ressources, alors que notre travail exige que nous disposions des renseignements les plus récents et les plus précis afin de pouvoir demander des comptes au gouvernement.

J'ai pris part à cette merveilleuse consultation électronique que la Bibliothèque du Parlement nous a aidés à mettre sur pied au sujet de l'avenir de la pension d'invalidité du RPC. Il s'est passé tellement de choses.

Au cours de la dernière législature, ou peut-être de la précédente, notre comité s'est intéressé au recrutement, au maintien et à l'embauche des personnes les plus qualifiées, que nous pourrions éventuellement inviter à venir travailler à la bibliothèque au cours d'une année sabbatique, et s'est penché par ailleurs sur les possibilités pour les attachés de recherche de poursuivre leur formation et sur les fonds disponibles pour leur permettre d'assister à des conférences ou à d'autres activités utiles dans leur milieu pour qu'ils puissent conseiller au mieux le Parlement. Je vous demande donc — d'autant plus que vous allez assister prochainement à votre conférence sur l'utilisation de la technologie et de l'informatique, technologies que nous avons mis à profit au cours de la consultation sur l'invalidité — si vous disposez de ressources suffisantes. Le comité peut-il faire quelque chose pour assurer que vous disposiez des ressources financières dont vous avez besoin?

**M. William R. Young:** Nous avons entièrement réévalué notre planification et nous nous livrons à un exercice de planification qui commence à donner des résultats. Un des objectifs de notre feuille de route a consisté à cerner certains domaines clés se rapportant à des questions telles que le développement des connaissances — aspect dont vous avez parlé — la gestion des connaissances et les relations avec la clientèle.

Par conséquent, nous sommes actuellement en mesure d'élaborer des plans d'activité relativement à plusieurs de ces aspects. D'ailleurs, je me suis entretenu hier avec des représentants de l'Université Queen's qui m'ont posé la même question, étant donné qu'ils vont publier un rapport sur l'information au Parlement.

Ma principale préoccupation a toujours été, comment dirais-je, de maintenir le capital intellectuel et le leadership de la Bibliothèque du Parlement, et je pense que cela répond en partie à la question que vous m'avez posée. J'aimerais procéder de façons différentes à l'avenir, mais je répète que nous en sommes actuellement à la phase de la planification. Je m'en voudrais de réclamer actuellement plus de ressources financières alors que je n'ai pas encore établi d'objectifs précis de dépense de cet argent.

Une des possibilités auxquelles je me suis intéressé consiste par exemple à créer des chaires de recherche dans d'autres domaines qui s'inspireraient, dans une certaine mesure, du principe qui s'applique dans le cas du directeur parlementaire du budget. Ces chaires fourniraient aux parlementaires un soutien et de précieux conseils dans certains domaines particuliers. Il y aurait par exemple un spécialiste de la Constitution et un spécialiste de la science et de la technologie. Et lorsque ces projets seront mis en place — cela fait partie du processus de consultation auprès de vous — lorsque nous aurons des propositions en main, nous nous adresserons à vous afin d'exposer nos besoins en matière de ressources financières. Mais pour le moment...

On peut toujours utiliser des ressources supplémentaires. Mais franchement, je m'en voudrais de citer des chiffres ou de vous donner un ordre de grandeur de nos besoins tant que nos plans d'activité ne seront pas en place et que nous n'aurons pas en main de véritables propositions.

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Merci beaucoup, monsieur Young.

La liste est longue et le temps file.

**L'hon. Carolyn Bennett:** Eh bien, peut-être que le témoin pourra couvrir ce sujet dans sa réponse à une autre question ou peut-être en répondant à une question concernant le directeur parlementaire du budget.

Je crois que le domaine des prévisions budgétaires est celui où les parlementaires se sentent le moins à l'aise. Le personnel de recherche consacre beaucoup de temps au suivi du budget des dépenses, d'un comité à l'autre. Pensez-vous qu'il serait possible d'adopter une approche annualisée des dépenses, comité par comité, qui disposerait des ressources nécessaires...?

Je me souviens, lorsque vous étiez mon attaché de recherche au comité sur les pensions d'invalidité, qu'il vous arrivait parfois de me souffler à l'oreille, lorsque nous entendions le témoignage de fonctionnaires: « C'est ce qu'ils nous ont dit l'année dernière ».

Parfois, il est indispensable de disposer de ces connaissances institutionnelles provenant des comptes rendus de rendement, des prévisions budgétaires aux résultats... Croyez-vous qu'il serait possible que quelqu'un effectue ces opérations de suivi pour tous les comités et tous les ministères?

● (1310)

**M. William R. Young:** Selon moi, une des tâches du directeur parlementaire du budget sera d'intégrer ces opérations au travail que les analystes effectuent déjà relativement aux prévisions de dépenses des comités.

J'ai demandé à Allan Darling de m'accompagner puisqu'il s'est penché sur la question de l'intégration des fonctions du directeur du budget dans nos activités courantes, en particulier celles qui se rapportent au budget des dépenses.

Allan, avez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

**M. Allan Darling (conseiller spécial principal, Projet directeur parlementaire du budget, Bibliothèque du Parlement):** Seulement un commentaire très bref. D'après nos plans de dotation du service du directeur parlementaire du budget, nous envisageons de mettre en place deux cadres supérieurs. Le premier serait chargé des prévisions financières et économiques et le deuxième des domaines des dépenses, de l'analyse et de la gestion au sein du gouvernement. Par conséquent, ce bureau serait doté d'une capacité nettement supérieure, de manière à avoir le leadership nécessaire qui serait ensuite réparti dans l'ensemble du personnel qui collabore à l'examen des prévisions budgétaires par les comités.

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Goldring.

**M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC):** Merci beaucoup, monsieur Young et bravo à vous et à votre personnel. Voilà maintenant 11 ans que je fréquente la colline du Parlement et mon bureau a souvent, au fil des ans, bénéficié des services de votre bibliothèque: service impeccable, réponse excellente, rapide et efficace. Félicitations.

Vous nous avez parlé d'une nouvelle publication intitulée *InfoSérie*. Cette publication donne des détails plus nombreux et certainement à-propos, mais j'aimerais savoir si les parlementaires auront la possibilité d'inscrire les questions qui les intéressent sur une liste afin que vous puissiez les étudier et leur consacrer une publication? Dans mon cas, par exemple, je m'intéresse aux nouvelles réalités géopolitiques des pays des Caraïbes. Puisque le gouvernement s'est montré intéressé à augmenter sa présence dans cette région et que cela aurait une incidence économique positive sur les activités commerciales de nos ports de l'Atlantique et étant donné que la situation est en train de changer... Sommes-nous entrés dans une ère « post-Castro »? Je pense qu'il est encore bien installé aux commandes — je parle de Raoul — mais on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve; la réalité politique est en train de changer. Il y a aussi le Venezuela, notamment. Je crois qu'il serait important de consacrer un examen en profondeur à toute cette région.

Pensez-vous que ce serait possible?

**M. William R. Young:** Bien sûr, ce serait tout à fait possible. Il s'agit d'un projet pilote. C'est la première fois que nous mettons sur pied quelque chose de ce type. Notre objectif est de proposer des analyses les plus pertinentes possibles au moment de leur publication et pour la suite des événements. Par conséquent, notre travail consistera à cerner ce type précis de questions émergentes que vous mentionnez et qui seront sur la liste.

**M. Peter Goldring:** Alors je peux présenter une demande?

**M. William R. Young:** Absolument.

**M. Peter Goldring:** Merci beaucoup, monsieur Young.

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Merci, monsieur Goldring.

Nous allons maintenant donner la parole au sénateur Oliver.

**Sénateur Donald Oliver (Nouvelle-Écosse, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Young. J'aimerais soulever plusieurs points, mais compte tenu du temps dont nous disposons et par égard pour mes collègues qui veulent aussi poser des questions, je vais me limiter à un seul aspect, celui qui concerne le directeur parlementaire du budget.

Je pense que c'est l'innovation la plus importante, en matière de pouvoir parlementaire, depuis plusieurs décennies. Il me semble que notre comité est tout à fait prêt à contribuer à la définition des tâches de ce nouveau poste et de ce nouveau service.

J'espère que nous allons saisir l'invitation qui a été faite au comité trois fois dans l'allocation, de rencontrer prochainement ce nouveau directeur. Une fois qu'il aura été nommé, j'espère que le comité directeur organisera rapidement une rencontre et qu'elle ne sera pas limitée à une heure afin que nous puissions profiter de ces moments extrêmement importants avec le nouveau directeur pour examiner les points qui nous paraissent importants et définir le rôle que nous souhaiterons confier à ce nouveau directeur parlementaire du budget.

Cela va changer complètement la façon dont fonctionnent les comités des finances de la Chambre et du Sénat et leur permettra de mieux faire leur travail. J'espère que nous ne laisserons pas passer cette invitation.

J'avais des questions concernant les technologies de l'information et les coûts, mais je ne vais pas les poser. Je suis content d'avoir donné mon point de vue au sujet du directeur parlementaire du budget.

Merci.

● (1315)

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Merci, sénateur Oliver.

Me permettez-vous de poser une question d'ordre général? J'ai pu communiquer à ce sujet avec mon homologue. Est-ce que le comité nous autoriserait, elle et moi, à fixer une date dans un avenir proche, afin de nous pencher sur ces questions une fois que la nomination aura été faite? Est-ce que vous êtes d'accord?

Je pense que nous avons notre...

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** J'aimerais ajouter, si vous le permettez, monsieur le président, qu'il nous faudra peut-être deux séances d'une heure. Il est extrêmement difficile, en raison de toutes nos activités et de nos emplois du temps chargés, d'organiser même une réunion d'une heure.

Je sais que vous avez parlé, sénateur Oliver, d'une séance de deux heures, mais il faudra peut-être se contenter de deux séances d'une heure.

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Merci beaucoup.

Monsieur Byrne.

**L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.):** Je remercie M. Young et ses collègues d'être venus témoigner aujourd'hui.

J'aimerais commencer sur le ton de la plaisanterie. Vous avez dit aujourd'hui en réponse à une question d'un sénateur, que la bibliothèque n'est pas ouverte au public.

Vous fournissez des notes que les parlementaires lisent. Selon vos notes, vous recevez chaque année 46 000 demandes du public. Vous proposez 12 000 visites auxquelles participent 372 000 visiteurs. Par conséquent, il est évident que la Bibliothèque du Parlement est ouverte au public, par l'intermédiaire de son bureau de l'information.

**M. William R. Young:** Vous avez tout à fait raison. Je pensais au bâtiment lui-même et au personnel de recherche, un service dans lequel j'ai moi-même travaillé. Mais nous sommes très fiers de ces questions.

Le service central de renseignements reçoit en fait de plus en plus de demandes. C'est un des secteurs auquel nous envisageons de consacrer plus de ressources, en raison de l'augmentation des demandes. Chaque jour, vous rencontrez des visiteurs dans les couloirs. Cependant, le nombre de visiteurs est à la baisse, en raison des exigences de sécurité auxquelles les visiteurs doivent satisfaire pour pénétrer dans les édifices. Dianne a peut-être des statistiques supplémentaires à ce sujet. Elle me dit en effet que les visites ont diminué de 20 p. 100.

**L'hon. Gerry Byrne:** Cela m'amène à une autre question, mais je peux vous dire franchement que c'était une pure taquinerie de ma part car je pense que nous avons bien compris ce que vous vouliez dire dans votre réponse.

Il reste malgré tout que l'environnement de la bibliothèque évolue et que ce changement est pertinent pour moi et pour les membres du comité. Certains changements découlent des ordonnances de représentation. Au cours des prochaines années, nous allons accueillir de nouveaux députés à la Chambre des communes. Cela va occasionner une augmentation des demandes adressées à la bibliothèque, en particulier les demandes adressées aux services de recherche et au fonds documentaire, entre autres. Actuellement, les choses bougent dans plusieurs secteurs.



Je sais qu'on ne peut pas faire une telle demande, car il y a un processus budgétaire et qu'il faut respecter le processus. Cependant, les parlementaires des deux chambres pourraient-ils demander, par l'intermédiaire des deux coprésidents, que nos analystes examinent les pratiques budgétaires antérieures afin de comparer la croissance des budgets et l'augmentation des ressources à la Chambre, au Sénat et à la Bibliothèque du Parlement. J'aimerais également leur demander de préparer un document sur les questions susceptibles d'avoir une incidence, notamment la nouvelle ordonnance de représentation et d'autres questions — tel que mentionné plus tôt — qui mériteraient d'être étudiées, comme la situation cubaine, et de remonter quelques années en arrière.

J'ai l'impression en effet que l'augmentation des ressources de la bibliothèque n'a pas vraiment suivi celle des ressources dont dispose le Sénat ou la Chambre. Je crois même qu'il y a eu une réduction en pourcentage. En fait, la bibliothèque fait face à des demandes assez importantes.

Aussi, je demande à nos coprésidents s'il serait possible — je ne sais pas s'il faut présenter une motion officielle — pour les membres de notre comité, en plus de recevoir des informations supplémentaires au sujet des activités des divers secteurs de la bibliothèque, d'obtenir une étude approfondie des trois secteurs du Parlement, en l'occurrence, la Chambre, le Sénat et la bibliothèque, ainsi qu'une comparaison des ressources dont ils disposent.

• (1320)

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Merci, monsieur Byrne. C'est un point très intéressant.

À titre de député, vous pouvez bien entendu demander ce type d'information quand vous le voulez, mais si vous voulez que ces informations soient remises au comité, je vous invite certainement à envisager de présenter une motion.

**L'hon. Gerry Byrne:** Je présente cette motion.

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Très bien. Est-ce qu'il y a un débat?

(La motion est adoptée.)

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Merci.

Nous poursuivons avec le sénateur Rompkey.

**Sénateur William Rompkey (Terre-Neuve-et-Labrador, Lib.) :** Monsieur le président, je vais brièvement profiter de l'occasion pour remercier la Bibliothèque du Parlement pour son excellent travail. Je fréquente le Parlement depuis pas mal de temps et j'ai toujours été extrêmement satisfait du service de la bibliothèque. C'est pour nous une ressource extrêmement précieuse dont nous ne pourrions pas nous passer.

Ma question est un peu la même que celle de M. Goldring et concerne le survol. J'étais content d'entendre votre réponse, parce que je voulais signaler que l'Arctique serait un secteur intéressant à étudier. Actuellement, au moins deux comités du Sénat s'intéressent à l'Arctique sous différents angles. Il en a été question dans le discours du Trône. Le budget indique que l'Arctique est un secteur dans lequel le Canada a un intérêt immédiat et important. Je voulais tout simplement demander qu'une des études se penche sur ce sujet.

Merci.

[Français]

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Monsieur Plamondon, vous avez la parole.

**M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ):** Merci, monsieur le président.

J'ai une brève question. Sur les 308 députés, combien approximativement ont fait une demande de recherche à la bibliothèque?

**M. William R. Young:** Je n'ai pas ces chiffres. C'est un problème que je suis en train de régler. Nous n'avons pas les chiffres exacts, à cause des systèmes technologiques que nous utilisons pour répondre. Il y a deux systèmes, soit RESDOC et PARLREF.

**M. Louis Plamondon:** Je suis ici depuis 24 ans. Moi aussi, j'ai utilisé vos services et j'en suis également très satisfait. Je partage l'avis et les interventions des sénateurs à ce sujet.

Les changements technologiques entraînés par l'arrivée d'Internet, le travail effectué et la formation différente qu'ont reçue nos adjoints ou nos nouveaux adjoints sur la Colline font en sorte que ces jeunes ont été éduqués et habitués à faire beaucoup de recherche eux-mêmes en naviguant dans Internet. Il y a donc beaucoup de renseignements qu'on demandait au personnel de la bibliothèque qu'on ne demande plus. Lorsqu'on demande à notre adjoint s'il est en mesure de trouver de l'information sur un sujet donné, il la trouve dans Internet. Rares sont les fois où il me répond qu'il est allé à la bibliothèque.

À partir de cette constatation, je me demande s'il y a eu un changement d'approche quant aux services qui pourraient être offerts par la bibliothèque de façon complémentaire à ces recherches. Je vous donne un exemple. Supposons que j'aie un discours à faire dans une école, en tant que conférencier. Je demande à mes adjoints de trouver certaines informations. Ils iront chercher dans Internet et ils trouveront tout ce dont j'ai besoin. Par contre, je suis certain que si je vais à la bibliothèque, que je rencontre en personne un chercheur et que j'ai le temps de lui expliquer ma demande, il me trouvera quelque chose de complémentaire, en raison de son expérience et de sa spécialisation. Je ne sens pas, chez le personnel des députés, le besoin d'aller à la bibliothèque, parce qu'il devient de plus en plus compétent pour naviguer dans Internet.

**M. William R. Young:** Il y a une convergence des compétences des analystes, des bibliothécaires et des gens qui travaillent pour les députés et les sénateurs. Évidemment, cela a un impact sur nos services. Le nombre de questions de référence simples que la bibliothèque reçoit de la part des députés diminue, mais celui des questions complexes augmente.

**M. Louis Plamondon:** C'est ce que je pensais. Je comprends. Je l'ai constaté un jour lorsque j'ai posé la question suivante...

• (1325)

[Traduction]

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Il nous reste une minute seulement. Est-ce que c'est une question brève?

[Français]

**M. Louis Plamondon:** Oui.

Lorsqu'on s'est excusé auprès des Autochtones qui sont passé par des pensionnats indiens et qui sont encore vivants, j'ai posé au personnel de la Bibliothèque du Parlement une question qui m'intriguait, à savoir combien il y avait de pensionnats au Canada et combien il y en avait par province. C'était une question concrète. J'ai reçu un document d'une quinzaine de pages assez complexe.

Je me suis demandé si la bibliothèque n'aurait pas dû, pour compléter ma recherche, me demander si j'avais besoin qu'elle fouille pour trouver des éléments précis. Je voulais savoir combien il y avait de pensionnats au Québec et combien d'Indiens fréquentaient ces pensionnats. Je voulais connaître la proportion pour pouvoir comprendre la répartition des 80 millions de dollars. J'attends, du service de la bibliothèque, plus de précision. Je m'attends aussi à ce qu'il revienne un peu à ce que c'était avant. Vous me direz que les questions étaient plus simples. Maintenant, vous avez surtout des recherches complexes, mais il y a moins de services directs aux députés.

[Traduction]

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Monsieur Young, allez-vous répondre à cette question ou allez-vous prendre le temps d'en aviser?

**M. William R. Young:** Je vais aviser.

[Français]

Je cherche à donner aux députés des réponses avec

[Traduction]

quelques explications afin que la personne qui pose une question de référence sache exactement ce qu'elle obtient, avec le lien et une explication qui lui permet de trouver la réponse à sa question. D'autre part, il faut s'assurer que l'analyste ou la personne qui reçoit la demande pose les bonnes questions pour que vous puissiez obtenir les informations exactes que vous recherchez.

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Très bien.

Merci beaucoup monsieur Young.

Très rapidement, monsieur Cannan, si vous avez une question.

**M. Ron Cannan (Kelowna—Lake Country, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je voulais faire écho aux commentaires du sénateur Oliver. Je pense que la création du poste de directeur parlementaire du budget est une excellente initiative qui permettra de rendre des comptes à l'ensemble de la population canadienne. J'espère par conséquent que ce poste sera pourvu le plus rapidement possible.

Je pense que M. Young est une des premières personnes que j'ai rencontrées lorsque je suis arrivé ici. J'apprécie vraiment le service que vous offrez, vous et votre personnel. Quels sont à peu près vos effectifs?

**M. William R. Young:** Je crois que nous avons 355 équivalents temps plein, des ETP, comme on dit, mais si l'on ajoute les employés à temps partiel et les étudiants, nous sommes un peu plus de 400.

**M. Ron Cannan:** Combien d'analystes?

**M. William R. Young:** Le Centre de consultation et de documentation parlementaire regroupe 164 employés... Je pense qu'il y a environ 102 analystes, peut-être un peu moins...

**M. Ron Cannan:** J'essaie d'en arriver à la question du délai d'exécution. Comment établissez-vous vos priorités? Parfois,

certaines demandes prennent plus de temps que d'autres et je suis sûr que parfois les demandes que vous recevez laissent votre personnel perplexe. Comment établissez-vous les priorités selon que la demande provient d'un comité ou d'un sénateur ou d'un député et avez-vous des points de repère pour les délais d'exécution?

**M. William R. Young:** C'est une des raisons pour lesquelles nous mettons en place de nouvelles lignes directrices en matière de niveau de service applicable à l'ensemble de la bibliothèque. Je dois dire franchement que le personnel trouve parfois très difficile de classer les demandes en fonction de leurs priorités. Je pense que beaucoup d'employés se sentent déchirés entre trois ou quatre choses différentes et ils ne peuvent s'appuyer sur aucune ligne directrice concrète.

En vérité, j'aimerais beaucoup que votre comité participe à l'élaboration de lignes directrices qui nous permettraient d'offrir le meilleur service possible et qui garantirait par ailleurs une certaine qualité de vie au personnel, car certains de nos employés sont au travail à des périodes très chargées de l'année et Kirsten qui est en première ligne, pourrait vous en parler. Ils ne sortent pas d'ici avant 21 ou 22 heures pendant des périodes qui durent parfois assez longtemps.

**M. Ron Cannan:** Il est important pour chacun d'entre nous de trouver le bon équilibre entre le travail et la vie privée.

Je suis ici aujourd'hui en remplacement, mais j'attends ce comité avec impatience...

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Il faut vraiment terminer.

Je remercie M. Young et tous les gens qui ont posé des questions et présenté des commentaires. Je suis convaincu qu'ils ont été appréciés.

Ma collègue a un commentaire à faire en terminant.

**La coprésidente (la sénatrice Marilyn Trenholme Counsell):** Merci à tous.

Je voulais tout simplement dire que j'ai parlé avec la greffière au sujet des sandwiches que nous avions promis aujourd'hui. Nous n'avons pas pu en acheter, faute d'argent. J'aimerais peut-être demander à un membre du comité du Sénat — je ne peux m'adresser qu'aux sénateurs — de présenter une motion afin que nous puissions officiellement disposer d'une petite somme d'argent pour acheter des sandwiches pour des gens qui comme moi n'ont pas déjeuné... Moi ça va, mais quand même... C'est tout simplement pour disposer d'une petite somme d'argent.

Le sénateur Rompkey présente la motion.

Merci beaucoup. Il n'y aura pas d'objections.

● (1330)

**Le coprésident (M. Blaine Calkins):** Très bien.

Merci beaucoup.

La séance est levée.







**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**